

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE D'HENRICHEMONT****DEPARTEMENT DU CHER**

Nombre des Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés : 19
19	16	Pour : 19 Contre : Abstention :

L'an deux mil vingt-deux, le six juillet, à 19h, le Conseil Municipal de la commune d'Henrichemont régulièrement convoqué le 28 juin 2022 s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur BUREAU Gilles,

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs BUREAU / MESTRE / LORANS / NERZIC / FOURNIER / MORICE / IMBOURG / REGUER / SEMENCE / HUET / PLAIS / ZEGAN / LAFOND / JANSONNIE / NOYAT / HURIEZ

ETAIENT ABSENTS : Mrs POTELUNE / MORIN / BEUX

ONT DONNE POUVOIR : Mr POTELUNE à Mme MESTRE  
Mr BEUX à Mr JANSONNIE  
Mr MORIN à Mme NERZIC

A été nommé secrétaire : Mr JANSONNIE

XXXXXXXXXX

**Objet : Adhésion de la commune au GIP Pro Santé Centre Val de Loire**

-Vu le problème de démographie médicale en Région Centre Val de Loire qui s'accroît depuis deux décennies et qui fait de celle-ci la région métropolitaine la plus carencée en termes d'offre médicale. Elle connaît en particulier une situation critique en matière de densité de médecins généralistes libéraux avec une menace forte d'aggravation prévisible liée à l'âge moyen élevé des praticiens en exercice.

Cette situation est une source quotidienne de difficultés dans l'accès aux soins pour les habitants de la région, illustrée notamment par le fait que, en région Centre Val de Loire, une forte proportion de patients se retrouve sans médecin traitant.

-Vu le constat, le GIP PRO SANTÉ CENTRE- VAL DE LOIRE a été créé pour contribuer à la lutte contre le phénomène de désertification médicale et renforcer le maillage de la présence médicale par la création de centres de santé dans les territoires les plus fragiles.

-Considérant que la commune d'Henrichemont souhaite concourir activement au développement de l'accès aux soins pour ses habitants, soutient cette initiative et souhaite bénéficier de la présence de médecins salariés par le GIP PRO SANTÉ CENTRE- VAL DE LOIRE.

-Considérant que la Commune d'Henrichemont souhaite accueillir un centre de santé à Henrichemont en mettant à disposition du GIP PRO SANTÉ CENTRE- VAL DE LOIRE les

locaux correspondant à ses besoins, et en favorisant l'installation durable des médecins sur son territoire.

-Considérant que la commune d'Henrichemont souhaite accompagner le bon fonctionnement du centre de santé et participer à l'accueil et l'installation des médecins sur son territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-DECIDE d'adhérer au GIP Pro Santé Centre Val de Loire, domicilié au 9 rue Saint Pierre Lentin, 45041 ORLEANS Cedex 1 et d'intégrer le collège des collectivités ;

-APPROUVE la convention constitutive du GIP PRO SANTÉ ;

-APPROUVE les termes de la convention de mise à disposition du local situé 19 place Henri IV, cadastré F 1322 ;

-S'ENGAGE à mettre à disposition gratuitement le local situé au 19 place Henri IV, cadastré F 1322 pour y accueillir le centre de santé d'Henrichemont ;

-DESIGNE Monsieur le Maire, Gilles BUREAU, comme représentant de la commune d'Henrichemont ;

-S'ENGAGE à verser la cotisation de 10€ ;

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier ;

Voté à l'unanimité

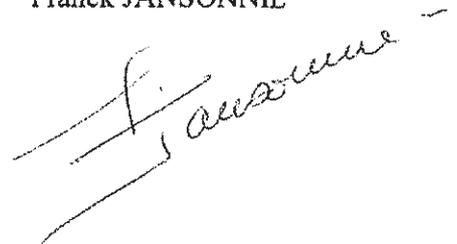
Fait à Henrichemont  
Le 6 juillet 2022

Pour extrait conforme

Le Maire  
Gilles BUREAU

The image shows a circular official seal of the commune of Henrichemont. The seal contains the text 'MAIRIE D'HENRICHEMONT' at the top and 'C. BUREAU' at the bottom, with two stars on either side. A large, dark, handwritten signature is written over the seal.

Secrétaire de séance  
Franck JANSONNIE

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Franck Janssonnie', written over a set of horizontal lines.

Notifié / Publié sur le site de la collectivité  
Le 11/07/2022